

Réf: Dossier N° 000631

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BRISE DE MER TRANSPORT COMPANY »

Siège social Abidjan, Cocody, 2plateaux, VALLON DERRIERE  
GROUPE SCOLAIRE THANON NAMANKO

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 31/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BRISE DE MER TRANSPORT COMPANY

»

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES, IMPORT ET EXPORT, SERVICE LOGISTIQUE, ENVOIE DE COLIS, LOCATION DE CAMION

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2plateaux, VALLON DERRIERE  
GROUPE SCOLAIRE THANON NAMANKO

Dirigeant(s) : M HUANG TAO (GÉRANT)

RCCM : n° CI-ABJ-03-2021-B13-01549 du 21/06/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10623/GTCA/RC/2021 du 21/06/2021

